

RUBRIQUE ADJOINTS

LA MAIRIE ET L'EMPLOI

Nous sommes tous marqués par la récession qui touche certaines entreprises et particulièrement par les propositions de mutations faites aux salariés de **GTT**. Au plan national, les délocalisations et les baisses de production dans le secteur automobile se font durement ressentir. Aussi, à GTT on passe de 4,5 millions de pièces à 2,5 millions.

Le Maire reste en contact permanent avec les responsables du site et avec tous les salariés qui le souhaitent. La même démarche vaut pour les salariés et les responsables de **KLEPAL** et même les personnels de **SHOPI**, avant la reprise (lire à ce sujet le vœu déposé au Conseil Général le 30 mars, page 22). **Un choix clair de soutien aux entreprises locales.**

Grâce à l'appui de la Mairie qui s'est portée **acquéreur d'1,9 ha**, **REICHHOLD DAÏNIPPON a pu** assurer son périmètre de sécurité. Dans ce contexte, on peut regretter amèrement que le vendeur du terrain ait exigé de très fortes compensations en échange.

De même, sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a accepté de diminuer le loyer de **l'entreprise BMD** plusieurs années consécutives pour permettre à l'activité la poursuite de la production et la sauvegarde des emplois.

Enfin, la CODECOM a réhabilité deux bâtiments industriels permettant l'installation de **plusieurs unités sur la zone industrielle**. Le site va encore s'agrandir en reliant la zone au rond point du contournement ce qui permettra d'autres ouvertures.

Paul KRUGLER,
Adjoint

POUR LES NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez de vous installer dans la commune d'ETAIN depuis septembre 2005,

si vous voulez la découvrir et en savoir plus,

si vous souhaitez rencontrer les élus et leurs collaborateurs qui vous dévoileront leurs actions,

La « **SOIREE D'ACCUEIL DES NOUVEAUX STAINOIS** » organisée par la Municipalité est prévue le **SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2006**.

Alors dès aujourd'hui, inscrivez vous en Mairie d'Etain.

STAINOISES et STAINOIS, si vous avez des nouveaux voisins, n'hésitez pas à leur en parler.

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

BIENTÔT UN AUDITORIUM DE 200 PLACES A ETAIN ???

Voici un peu plus d'un an, quelques mauvais esprits, ils sont très peu nombreux, mais ils parlent... annonçaient l'installation prochaine de 200 nouvelles familles à ETAIN en provenance de BORNAY... **Il n'en est rien.**

Aujourd'hui, ces mauvais esprits récidivent : « la CODECOM installerait, à côté de la gare, un auditorium de 200 places !!! » Intention de nuire dans la perspective des prochaines municipales ? Peut-être...

De quoi s'agit-il ? Le bulletin municipal de janvier 2006 a relaté (page 8) la construction prochaine par la CODECOM d'un complexe culturel, économique et touristique, voté à l'unanimité moins 2 abstentions et 3 voix contre. De quoi est-il composé ?

⇒ **D'UNE PARTIE MUSICALE** afin de faire face au besoin pressant de nouveaux **locaux pour le CEMDO** du Pays d'ETAIN, actuellement « logé » derrière la Mairie dans deux ex petits logements exigus. Avec **220 adhérents, des effectifs en augmentation régulière, le CEMDO est à l'étroit**. D'où la construction de nouveaux locaux. C'est la même volonté qui a vu reconstruire, agrandir ou réhabiliter une quinzaine de locaux associatifs depuis 1995.

⇒ **LA DEUXIEME PARTIE DE LA CONSTRUCTION** est pour la **maison du tourisme** dont la mission essentielle est la valorisation touristique de l'usine de poupées Petitcollin grâce à l'OTSI. Le tourisme « industriel » doit aider à augmenter le nombre de visiteurs et conforter l'entreprise elle-même, grâce à la vente de poupées Petitcollin. La valorisation économique du secteur, produits du terroir ou autres, est également prévue.

⇒ **LA TROISIEME PARTIE** prévoit la réalisation d'un **auditorium de 200 m²** avec gradins pour 150 personnes. Pour quoi faire ? Organiser des mini récitals et plusieurs séances annuelles de théâtre, pour l'atelier théâtre du collège ou celui du CEMDO ; accueil des bus en visite préalable chez Petitcollin, projections diverses.

⇒ **DES ANIMATIONS NOUVELLES** y seraient organisées. Aujourd'hui, ces séances se tiennent salle Brasse et Focosi, avec montage et démontage des gradins, beaucoup de temps perdu... Et les frais de fonctionnement ? Ils existent déjà tant pour le CEMDO que pour l'OTSI (chauffage, éclairage...). Ils seront transposés dans le complexe avec une petite diminution des frais de chauffage, car le nouveau local sera bien isolé.

Demain, après la création du complexe (dont le coût est de 2 M€ subventionnés à près de 80 %), les locaux actuels du CEMDO et de l'OTSI seront libérés. La Municipalité examinera la possibilité de redistribuer certains locaux associatifs avec la possibilité, soit de vendre deux bâtiments communaux, soit de transformer l'un d'eux en logements et transformer l'autre en commerce.

La réflexion est ouverte : elle se fera en accord avec les associations concernées et le conseil municipal évidemment.

DES NOUVELLES DU BUDGET ET DES TRAVAUX PREVUS EN 2006

- ⇒ **Les taux d'imposition** de la Ville augmentent de 1,5 % pour faire face principalement aux charges de carburants et de chauffage des bâtiments communaux. La CODECOM augmente ses taux de 1,5 % également.
- ⇒ **Le projet de requalification** de la place de l'Hôtel de Ville, de son pourtour et d'une partie de la rue Poincaré est reporté. En effet, suite à la visite du Préfet à ETAIN en novembre, la Ville a, à nouveau déposé un dossier « Fonds Européen » et « FISAC ». Il est interdit de commencer les travaux avant l'accord des subventions.
- ⇒ **Projet de dojo (3 tatamis)** : Il attend encore les financements. Le passage en commission nationale des sports est prévu le 11 juillet.
- ⇒ **Nouvelle voirie du collège** et voie verte Avenue de Gaulle : les travaux seront effectués cet été. Pour l'Avenue de Gaulle, il s'agit **d'une piste mixte piétonne et cyclable de 3 mètres de largeur** : un trottoir classique n'est pas subventionné par nos partenaires. **En revanche pour une voie verte, la Ville est aidée.**
- ⇒ **Dès cet été, les travaux sur les chemins de remembrement pourront débuter.** Pas de gros changements, si ce n'est la création d'un chemin le long du contournement depuis le giratoire de la zone industrielle jusqu'à la fin du territoire d'ETAIN, sur la RN 18. Un petit changement à noter : la suppression de moitié de la Sente d'Amel et la création d'un nouveau chemin qui assurera la jonction entre cette sente et la route communale qui traverse le bois de Tilly. **Tel est l'impératif obligé du remembrement agricole.**
- ⇒ **La CODECOM effectuera le gravillonnage** de 10 rues de la Ville.
- ⇒ **La tombe Lataye**, bienfaiteur de la Ville, sera réhabilitée cet été.
- ⇒ **Le prix de l'eau augmente de 0,028 € du m³, non compris** l'actualisation du contrat. Pourquoi ? L'avenant, adopté à l'unanimité du Conseil avec la CGE, prend en compte la maintenance de la station de pompage du carrefour de la baignade, après l'installation l'an dernier du réseau d'assainissement rue Lavaux, route de Foameix et d'une partie de la rue du Petit Ornel.
- ⇒ **Les travaux d'aménagement** du bois de Tilly débuteront en juin et juillet.
- ⇒ **Modernisation et extension** de l'éclairage public route de Damvillers.
- ⇒ **Autre projet de la Ville : la création de 15 parcelles** à lotir supplémentaires, toujours route de Damvillers.
- ⇒ **Pose de plaques de sol souples** sur les aires de jeux de la Vignette et du terrain central des Clairs Chênes, afin de remplacer le sable qui ne répond plus aux normes d'hygiène.
- ⇒ **Protection incendie** du nouveau collège.
- ⇒ **Réfection de la toiture** du bâtiment mis à disposition d'Oxygène et des Amis Stainois.

TAXE PROFESSIONNELLE OU EN EST-ON DANS LA VILLE D'ETAIN ?

Le MEDEF a publié une statistique commune par commune, sur les taux d'imposition de la taxe professionnelle en 2005 (**taux de la commune + taux de la CODECOM**).

La ville d'ETAIN est la 6^{ème} ville meusienne par rapport au nombre d'habitants.

Pour information, voici les taux d'imposition dans les 6 premières villes meusiennes (taux Ville + taux CODECOM) :

⇒ VERDUN	14,56 %
⇒ BAR LE DUC	11,75 %
⇒ COMMERCY	13,92 %
⇒ LIGNY EN BARROIS	12,13 %
⇒ SAINT MIHIEL	13,42 %
⇒ ETAIN	8,87 %
(ville : 3,32 % CODECOM : 5, 55 %)	

Jean PICART

LA VILLE D'ETAIN SUR LE WEB

Depuis plus de trois ans, la commune d'ETAIN possède son site Internet. Créé par le Secrétaire Général, Jean Christophe PATON, ce site clair et complet est abondamment illustré. Il a pour but de vous informer sur le fonctionnement de la commune et de vous aider dans vos démarches.

Vous y trouverez de nombreuses rubriques :

- Renseignements sur la vie de la commune, ses travaux, ses projets, ses actions sociales...
- Le Conseil Municipal, les attributions et permanences du Maire et des adjoints, le personnel des services administratif et technique.
- Les comptes-rendus des séances du Conseil Municipal depuis 1996, le bulletin municipal...
- Des infos pratiques (comment obtenir des pièces administratives, carte nationale d'identité, passeport...), les différentes procédures pour travaux, pour vendre sa voiture
- Le moyen d'accès des services publics et leurs permanences en Mairie...
- La vie économique avec la liste des artisans, commerçants et des entreprises stainoises.
- Un volet «tourisme et histoire» : évolution de la population d'Etain, les faits marquants du XXe siècle, l'église Saint Martin, l'Hôtel de Ville...
- Le tissu associatif local riche d'une cinquantaine d'associations dynamiques...
- Et divers renseignements...

Un moteur de recherche sur la page d'accueil permet de trouver très rapidement les renseignements recherchés. Alors, n'hésitez pas à y faire un tour et nous adresser vos observations.

Adresse : www.ville-etain.fr
E.mail : mairie@ville-etain.fr

L'Adjoint à la communication,
Thierry MINARIE

ETAIN ET LA MARTINIQUE

Le 17 février dernier, la Commune d'Etain a eu l'honneur de recevoir une classe de 3^e du collège du Vauclin de la Martinique.

La réception dans le salon d'honneur de l'Hôtel de Ville fut à la fois touchante et pleine de joie. Les 21 élèves martiniquais ont passé la journée avec une classe du collège d'Etain. Guidés par Judes Rosillette, leur professeur d'histoire, les jeunes ont assisté au début des célébrations du 90^e anniversaire de la Bataille de Verdun.

C'est l'occasion de renouer les relations centenaires entre Etain et sa marraine, la Martinique.

LES PREMIERES RELATIONS

En avril et mai 1902, la *Montagne Pelée*, sommet volcanique de l'île, entra soudainement en éruption, dévastant la partie nord de l'île et la ville de Saint Pierre.

Une souscription fut aussitôt ouverte en métropole.

A Etain, le conseil municipal vota une subvention. La jeunesse stainoise organisa un défilé exotique pour la collecte de fonds et reçut un accueil mémorable. Le cortège, avec des chanteurs, des accordéonistes, des violons, des cuivres, un groupe vêtu en Martiniquais, des autres participants portant redingotes et hauts-de-forme, parada plusieurs fois dans les rues d'Etain. Sur les trottoirs, on circulait avec des urnes et des pancartes faisant appel à la générosité de la population.

En consultant la liste des souscripteurs et la somme recueillie, les Martiniquais remarquèrent qu'Etain avait fait un grand effort pour eux. Ils ne l'oublieront pas...

L'ADOPTION APRES LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Après avoir quitté Etain, le 24 août 1914, avec 700 de ses paroissiens, le Chanoine Bonne en installe une partie dans la Beauce. Avec le restant de ses ouailles, il gagne la région de Bordeaux où il demeure pendant toute la durée de la guerre.

En 1916, le Chanoine fait la connaissance de l'Abbé Andiol, curé de Gavarnie. Celui-ci, infirmier à Bordeaux, dessert la paroisse de Saint Vincent de Paul, distante de deux kilomètres d'Ambarès où le Chanoine Bonne est réfugié.

En maintes occasions, l'Abbé fait appel au Chanoine dont l'excellence en matière de prédication est appréciée de tous. En 1917, il le supplie de lui venir en aide, à St Vincent, car son prédicateur lui fait défaut. Le Chanoine, avec son éloquence coutumière, improvise un sermon qui fait une telle impression sur les paroissiens, que l'Abbé Andiol ne sait comment lui témoigner sa reconnaissance. « *Vous avez des relations, aidez-moi à trouver une marraine pour ma paroisse d'Etain, lui dit le Chanoine.* »

Il se trouve que l'Abbé Andiol a, pour ami, l'Abbé Soubie, directeur du journal de la Martinique, "La Paix", et que celui-ci, par une extraordinaire coïncidence, est en train de rechercher avec M. Percin, Conseiller Général de la Martinique, un village dévasté pour devenir filleul de l'île.

Le Chanoine Bonne met au courant de son projet le Maire d'Etain, Monsieur Denis, réfugié à Paris, qui s'empresse d'approuver ses démarches.

M. Bonne adresse une lettre cosignée par M. Denis à toutes les autorités civiles et religieuses de la Martinique. Il y dit entre autres choses : « *Quelle gloire pour la Martinique si elle pouvait faire inscrire sur le blason de la petite cité lorraine ces paroles qui passeront à la postérité : Extincta a*

barbaris, per Martinicam revivisco – brûlée par les barbares, je revis grâce à la Martinique. *C'est pour nous aider à accomplir cette œuvre par excellence que le Maire et le Curé d'Etain viennent vous demander votre précieux concours ».*

Cet appel, adressé en novembre 1917, trouve un accueil favorable et immédiat auprès des autorités. Fin décembre, un Comité est formé, sur décision du Gouverneur de l'île, pour étudier les moyens de venir en aide aux habitants dans la reconstruction de leur ville.

L'importance de la ville d'Etain fait, tout d'abord, hésiter sur son choix, mais après les relations nouées avec le Chanoine Bonne, les autorités de la Martinique décident de l'adoption de notre Ville.

Le 9 janvier 1918, l'adoption est officielle.

Le Gouverneur et l'Evêque de la Martinique parcourent l'île pour recevoir les souscriptions. Un grand concert, une kermesse avec pour lot unique une Buick, sont organisés. Ils permettent de recueillir des sommes importantes.

Les correspondances échangées par le Chanoine Bonne, par MM. Denis et Didion, Maires, les conférences ou articles de M. l'Abbé Intins et M. Bettinger entretiennent ce mouvement de générosité.

En 1919 et 1920, le Député de la Martinique, Monsieur Clerc, puis le Gouverneur de l'île, le Colonel Landouzy, viendront visiter notre ville et constateront le triste spectacle de l'église, de l'Hôtel de Ville en ruines et des immenses cubes de pierres accumulées par le premier travail de reconstruction.

Le secours généreux de l'île de la Martinique (en 1931, le montant total des dons s'éleva à 490 000 francs de l'époque) contribuera, pour une grande part, à la reconstruction de notre Ville et en particulier à l'aménagement de la Place devant l'église où s'éleva le Monument aux Morts.

LES TEMOIGNAGES DE RECONNAISSANCE

Dès 1918, le conseil municipal d'Etain s'occupe de la reconstruction de la ville détruite à 93 %. Des plans d'alignement proposés, seules deux opérations majeures seront menées à bonne fin : la création de deux nouvelles places. Les maisons situées entre les Rues du Magasin et des Petits-Bourgeois ne seront pas reconstruites (espace qui deviendra la Place des Fusillés) ainsi que celles qui masquaient l'église.

Le **24 juillet 1926**, le conseil municipal décide de donner à cet emplacement et à la Place située à droite de la route nationale le nom de **PLACE de la MARTINIQUE**. La Commune d'Etain témoigne ainsi sa reconnaissance envers l'île de la Martinique, devenue marraine et bienfaitrice d'Etain.

Le Monument aux Morts y est dressé. Pour son inauguration le 12 septembre 1926, la Place est magnifiquement décorée et pavisée, et ses vastes dimensions se prêtent à une grande cérémonie. Plus de 1500 personnes écoutent dans un silence, le discours de M. le Doyen, suivi de celui d'un prêtre de la Martinique.

En 1930, M. Baude, commissaire de la Martinique à l'Exposition Coloniale de Paris, chargé de faire édifier le Palais de l'île, demande au Maire d'Etain des photographies de la ville reconstruite, voulant réserver une place à la filleule de la Martinique, comme cela avait été fait en 1922 à l'Exposition Coloniale de Marseille.

Il est décidé de faire peindre deux tableaux par M. Bournac, artiste peintre à Etain et médaillé de l'Ecole des Beaux-Arts. Ces deux tableaux font chacun 1 mètre de hauteur sur 1,20 m. de large. Leur encadrement est en fer forgé. Ils sont séparés par un glaive, en fer forgé également, entouré de feuilles de laurier, travail superbe exécuté par M. Serva, ferronnier d'art de notre ville.

Le tableau de gauche représente le quartier de l'église après l'armistice, avec ses maisons et l'église en ruines. Le deuxième tableau représente la Place de la Martinique reconstruite avec le monument aux morts et l'église reconstruite aux trois-quarts.

Actuellement, les tableaux se trouvent aux Archives Départementales de la Martinique. L'encadrement en fer forgé a disparu.

LES CATASTROPHES DE LA MARTINIQUE

25 Septembre 1963 : l'ouragan « Edith » dévaste l'île, faisant 10 victimes et une cinquantaine de blessés. Les dégâts sont très importants : la quasi totalité des toitures est envolée, les ponts sont emportés, toutes les bananeraies sont détruites et la canne à sucre touchée à 35 %.

La capitale du Sud, le Vauclin, est détruite à 90 %.

La ville d'Etain n'a pas oublié sa marraine : la Croix Rouge locale, le chanoine Ury, curé doyen, les commerçants lancent une souscription. Le conseil municipal vote une subvention.

La collecte totale atteint donc les 2500 francs (250 000 anciens francs). Le CEG (collège) stanois participe à la reconstruction de celui du Vauclin.

16 Août 2005 : l'avion qui assure le trajet entre le Panama et la Martinique s'écrase près de Maracaibo au Venezuela. On dénombre 160 victimes dont 152 Martiniquais.

Cette catastrophe ébranle l'île et, également, la métropole. La Ville d'Etain est de nouveau affectée sentimentalement. Le Conseil Municipal attribue une subvention de 1500 euros en faveur des familles des victimes.

Thierry MINARIE
Adjoint

La Martinique, À sa filleule, la ville d'Etain.

**Tes remparts démolis, noble ville d'Etain,
Tes vieux débris rougis du sang de tes familles,
Demain seront debout : la reine des Antilles,
Madinina, va changer l'horreur de ton destin.**

**Sur ton sol ravagé, dans tes foyers éteints,
Elle veut infuser le sang vif qui pétille
En son cœur généreux, t'adopter pour sa fille,
Dissiper la douleur dont tes fils sont étreints.**

**Oui, tes murs glorieux, mutilés par la guerre,
Vont reprendre bientôt leur splendeur de naguère,
Tu verras dans tes champs reflourir le gazon.**

**Et, joyau précieux de la terre lorraine,
Tu pourras dès demain graver sur ton blason :
Honneur à la filleule et gloire à la marraine.**

De Gros-Morne
Martinique, Madinina en caraïbe.

DE NOMBREUX PARTICIPANTS AU RENDEZ-VOUS DU LOTO DU 12 MARS 2006

Jeunes et moins jeunes se sont retrouvés dimanche 12 mars à la salle des fêtes pour participer au loto organisé par le **Conseil Municipal des Jeunes**.

Durant tout l'après-midi, les numéros ont été attendus et recherchés sur les cartons, avec l'aimable participation de Gilles LINGUEHELT qui a animé cette journée et que nous remercions vivement.

Le suspens a été présent jusqu'à la dernière minute...

Nous félicitons les heureux gagnants des gros lots : Jennifer NORROY, Bernadette CAO, Dominique ZINDO, Frédéric WALTRIGNY et Marion BRUEZ.

Nous remercions les commerçants, la Municipalité et tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cette journée.

Le Conseil Municipal des Jeunes clôturera son année en se rendant au siège de l'association « Enfants de la Terre » à PLAISIR, le 21 juin 2006, où ils seront reçus par la Présidente, Madame Marie-Claire NOAH, pour remettre le bénéfice de 1 035 €.

Le loto organisé l'année dernière a rapporté la somme de 1 000 € qui a été offerte à l'association « Sow Afrique ».

Avec cet argent, l'association a fait carreler la bibliothèque de l'école Nicolas SONGHO FAYE de MBOUR qui accueille 1 115 élèves répartis en 13 classes, peindre les murs, traiter la charpente, carreler également et repeindre le bureau du directeur, puis acheté 50 chaises en plastique et des rayonnages.

Il faut continuer notre action en remplissant cette bibliothèque de livres (bibliothèque rose, verte, bleue et autres bandes dessinées).

Merci à tous ceux qui ont pris très à cœur le sort des enfants sénégalais.



CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE-RENDU DU LUNDI 6 FEVRIER 2006



Le Conseil Municipal de la Ville d'ETAIN :

INSCRIT A L'UNANIMITE, le point suivant à l'ordre du jour :

Acquisition d'une parcelle en zone agricole

DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES :

Les Conseillers Municipaux ayant pris connaissance des données préparatoires au débat d'orientations budgétaires, Monsieur le Maire rappelle que la maîtrise des dépenses de fonctionnement permet cette année encore d'aborder le budget 2006 dans de bonnes conditions.

L'excédent de fonctionnement de l'année 2005 s'élève à 437 644.29 €. Le Maire propose d'affecter une somme de 97 644.29 € au Fonctionnement et 340 000 € en Investissement.

Le Maire souligne que la Ville est confrontée à l'augmentation de charges incompressibles tel le contingent d'incendie versé au Département (+ 2.20 %), que l'inévitable glissement des carrières conjugué au recrutement courant 2005 de deux emplois aidés de type Contrat d'Avenir (CA) et Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE) entraînent un accroissement des dépenses de fonctionnement, sans oublier la forte hausse des carburants, des combustibles pour le chauffage urbain, de la nouvelle cotisation de solidarité pour nos aînés...

Pour faire face à cette situation et maintenir les objectifs d'investissements, le Maire propose une hausse de 1.5% des taux d'imposition de la Ville pour 2006.

Un gestion tendue de la trésorerie nous a par ailleurs permis de maintenir une démarche de réduction constante de l'endettement de la Ville jusque 2005. Cela nous permet d'envisager cette année un effort d'investissement conséquent, notamment pour financer la requalification urbaine de la place de l'Hôtel de Ville, phase première d'un programme plus vaste mais malheureusement privé de financements européens.

Les investissements projetés en 2006 sont nombreux : dernière phase de création de la nouvelle voirie du collège déjà programmée en 2005 (tapis définitif, parkings, espaces verts, éclairage), engagement du programme de requalification du centre ville, aménagements de loisirs au Bois de Tilly, création d'un dojo départemental, extension/amélioration de l'éclairage public, travaux d'entretien et de réhabilitation sur divers bâtiments communaux (façades de l'Eglise, un logement Chemin de Rosa, toiture Oxygène...), amélioration de la protection incendie du nouveau collège...

L'effort sera poursuivi en matière de travaux de voirie dans la commune, en fonction des disponibilités budgétaires.

L'enveloppe globale des investissements avoisine les 1 500 000 €, à laquelle il convient de rajouter le remboursement du capital des emprunts (230 000 €) et la reprise du déficit 2005 soit 393 091 €. Ces dépenses seront financées notamment par les ressources propres de la commune, le remboursement de TVA sur les travaux 2004, les subventions d'équipement en provenance de l'Etat, de la Région et du Département, et un emprunt de 525 000 €.

Enfin, pour ce qui concerne le budget Eaux Assainissement, les travaux de construction du réseau d'assainissement et d'eau potable rue Maginot débiteront cette année, financés

notamment par l'emprunt, les fonds propres et des subventions du Département, de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse et de la DIREN.

Les budgets annexes de lotissement du Moulin 1, 2 et 3 seront poursuivis avec la vente des parcelles de la troisième tranche, et la création d'une 4^e tranche sera engagée. Enfin, les parcelles du lotissement dit « Entre deux routes » devraient être vendues entièrement.

AUTORISE A L'UNANIMITE, Monsieur le Maire à anticiper le budget primitif 2006 pour les dépenses d'investissement ci-dessous :

- règlement des travaux de création d'un faux-plafond réalisés dans la bibliothèque de l'Hôtel de Ville par la société JANTON pour 4 036,07 € TTC.

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS 2 ABSTENTIONS, de réaliser en 2006 des travaux de voirie pour un coût total estimé à 150 000 € TTC et qui pourront comprendre, en fonction des chiffres définitifs établis par la DDE :

- l'aménagement d'une voie verte avenue de Gaulle
- la pose d'un gravillonnage bicouche sur la cour du Parc Justin Paul, sur l'arrière et le côté de la salle des fêtes, sur le chemin de la gare (accès aux anciens bâtiments Roldo)
- la création d'une aire d'accueil de camping cars
- la protection du Chemin Meunier
- l'aménagement de la fin de la rue du Petit Ornel

La maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de ces travaux sera confiée à la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN.

ACCEPTE A L'UNANIMITE, le principe du réaménagement de la place de la gare, sous maîtrise d'ouvrage de la SNCF, avec participation communale pour la partie située sur le domaine public communal.

OPTE pour la solution d'aménagement n° 1, la moins coûteuse, mais aussi la plus fonctionnelle.

SOLLICITE de la SNCF que soit impérativement ravalée la façade de la gare.

AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS 1 ABSTENTION, la réalisation des aménagements de loisirs au Bois de Tilly pour un montant de 106 250 € HT.

SOLLICITE l'accompagnement financier de l'Etat, du Conseil Général, et du FEOGA « O » de leader +.

AUTORISE A L'UNANIMITE MOINS 1 ABSTENTION, le Maire à signer une convention avec le bureau d'études PREVOTEAU pour un montant de 5 000 € HT pour la mise en œuvre du projet POS/PLU.

EMET A L'UNANIMITE, un avis favorable sur le projet de déclassement dans le domaine privé communal du « chemin creux », ainsi que du chemin rural jouxtant les bâtiments industriels des Casernes.

DONNE A L'UNANIMITE, son accord pour procéder aux ajustements des limites communales entre les territoires d'ETAIN et FOAMEIX d'une part, ainsi qu'entre ETAIN et WARCQ, d'autre part.

DECLARE A L'UNANIMITE, vouloir exercer le droit

de préemption urbain tel qu'autorisé par la délibération du 12 mars 1996, pour les parcelles cadastrées section X n° 180 et 181, représentant une superficie globale de 23 ares 75 centiares, et pour une somme totale de 800 €, ceci dans le but de permettre l'élargissement de la route « du bois de Tilly » (VC n° 2).

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE, la résiliation anticipée des baux des logements communaux situés 5 rue Justin Paul et 8 rue Pasteur.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE, de procéder, dans le cadre du remembrement, à un échange de terrains, assorti d'une soule, pour faire une extension du lotissement du Moulin sur la route de Damvillers. La transaction porterait sur une parcelle cadastrée section Z n° 145, d'une surface d'environ 1,60 hectare, dont la valeur est de 43 500 €, qui serait échangée contre deux parcelles communales voisines, cadastrées section Z n° 143 et 144, d'une surface totale d'environ 4,5 hectares dont la valeur est de 13 500 €.

COMPTE-RENDU DU **LUNDI 27 MARS 2006**

APPROUVE A L'UNANIMITE MOINS 2 ABSTENTIONS, les comptes administratifs 2005 du budget ville et du budget eau-assainissement.

APPROUVE A L'UNANIMITE, les comptes administratifs 2005 des budgets lotissement du Moulin 1, 2 et 3, ainsi que du lotissement entre deux routes.

AFFECTÉ A L'UNANIMITE, le résultat 2005 des budgets ville et eau-assainissement.

FIXÉ A L'UNANIMITE MOINS 2 ABSTENTIONS ET 1 VOIX CONTRE, les taux suivants pour les quatre taxes communales pour l'année 2006. Cette augmentation des taux de 1,5 % tient compte de la hausse des carburants des véhicules et des bâtiments communaux, de la hausse du contingent d'incendie et des glissements de carrière des personnels.

- Taxe d'habitation	3,93 %
- Taxe foncière sur les propriétés bâties	10,36 %
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties	15,72 %
- Taxe professionnelle	3,37 %

DECIDE A L'UNANIMITE MOINS 1 ABSTENTION, l'attribution des subventions aux associations.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE, le budget primitif ville 2006.

Parmi les plus importants investissements de la Ville, les Elus ont entériné la création d'une voie verte avenue de Gaulle et l'aménagement du bois de Tilly, subventionnés à près de 80 %, la finition de la nouvelle voirie du collège, la réfection de la tombe Lataye, bienfaiteur de la Ville, l'extension et la modernisation de l'éclairage route de Damvillers et Impasse Villon.

Les Elus ont décidé de reporter la requalification du centre ville suite à l'intervention du Préfet qui aide la Ville à obtenir des fonds européens et des fonds du FISAC.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE MOINS 2 ABSTENTIONS, le budget primitif eau-assainissement 2006. Ce budget prévoit la réfection de la conduite d'eau rue Maginot et la réhabilitation de l'assainissement des rues Maginot, Musset et d'une fraction de l'avenue du Grand Breuil. Ces coûteux travaux sont subventionnés à 80 %. Le budget prévoit deux poteaux d'incendie pour la défense incendie du collège.

ADOPTÉ A L'UNANIMITE, les budgets primitifs 2006 du lotissement du Moulin 1, 2 et 3 et du lotissement entre deux routes.

CONFIE A L'UNANIMITE MOINS 1 ABSTENTION, la maîtrise d'œuvre de l'opération « aménagements de loisirs au bois de Tilly » à l'Office National des Forêts pour une rémunération de 10 492 € HT soit 11 %.

ACCORDE A L'UNANIMITE, une réduction du loyer de la société BMD Emballages à 1 100 € mensuels, et ce à compter du 1^{er} avril 2006 jusqu'au 31 mars 2007, compte tenu des difficultés auxquelles est confrontée cette unité de production.

DIT A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE, que les déplacements des élus dans l'exercice de leurs mandats seront remboursés sur la base du barème appliqué aux agents de la Fonction Publique, dont les dernières valeurs connues sont issues d'un arrêté ministériel du 1^{er} juillet 2005. Les revalorisations de ce barème seront également appliquées. Il s'agit essentiellement des déplacements sur BAR LE DUC des seuls adjoints, le Maire ne se faisant pas rembourser de ses déplacements pour la Ville.

APPORTE SON SOUTIEN A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE, à la motion votée par le bureau de la Fédération Nationale des Communes Forestières le 8 décembre 2005 concernant le contrat de plan Etat-ONF 2007-2011.

MOTION CONTRAT DE PLAN ETAT-ONF

Le bureau de la Fédération Nationale des Communes Forestières réuni à PARIS le 8 décembre 2005 :

- *se félicite du respect global des engagements pris dans le contrat ETAT-ONF pour la période 2001-2006 ;*
- *demande de manière expresse que les termes de ce contrat soient totalement respectés en 2006, notamment en ce concerne le montant du versement compensateur, afin d'entamer dans un climat de confiance les négociations devant conduire à la conclusion d'un nouveau contrat pour la période 2007-2012.*

Pour ce qui est du futur contrat 2007-2012, le bureau de la Fédération Nationale des Communes Forestières :

- *réaffirme son attachement à la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts des collectivités ;*
- *souligne que le versement compensateur constitue une contrepartie indispensable à la mise en œuvre du régime forestier dans les forêts des collectivités et qu'il ne saurait accepter quelque diminution que ce soit de son montant ;*
- *déclare que le contrat ETAT-ONF doit traduire le projet de gestion durable des forêts communales et, à ce titre, intégrer les nouvelles vocations de la forêt : stockage du carbone et lutte contre les changements climatiques, préservation des ressources en eau, protection des sols, services d'accueil du public, préservation de la biodiversité, protection de l'environnement et des paysages ;*
- *souhaite que la modernisation des modes de ventes des bois issus des forêts communales soit poursuivie et que l'action en faveur du développement du bois énergie et de l'utilisation du bois dans la construction soit développée ;*
- *demande que la maillage territorial assuré par les agents de terrain de l'ONF, notamment dans le cadre des unités territoriales, soit maintenu sans nouvelle suppression de poste pour assurer la qualité de la gestion des forêts communales ;*
- *demande d'être pleinement associé à la négociation du contrat ETAT-ONF pour la période 2007-2012 et être en mesure d'y apporter sa signature.*

AUTORISE A L'UNANIMITE, Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 8 « assainissement » présenté par la compagnie fermière pour la prise en compte du poste de relevage de la baignade, maintenance qui se traduit par une augmentation de 0,0285 € du m³.

APPROUVE A L'UNANIMITE, le projet de création d'une voie verte avenue de gaulle pour un montant de 91 216,50 € HT.

SOLLICITE le concours financier de l'Etat, du Conseil Général.

APPROUVE A L'UNANIMITE, le projet de requalification urbaine du centre ville, d'un montant évalué à 867 809,75 € HT.

S'OPPOSE A L'UNANIMITE MOINS 1 VOIX CONTRE, au plan de démantèlement des services de la DDE Etat qui conduit à la fermeture de sept subdivisions sur le département, dont celle de DOMMARY-BARONCOURT. Seules trois subdivisions seront maintenues : BAR LE DUC, COMMERCY et VERDUN.

DEMANDE instamment le maintien à DOMMARY-BARONCOURT d'une subdivision afin de prendre en compte la ruralité et l'isolement géographique du Nord Meusien.

Avant de clore la séance, le Maire a fait un tour d'horizon de la situation de l'emploi dans les différentes entreprises d'ETAIN. La Ville perd près d'une centaine d'emplois en un an. Il y a de quoi être déçu et mécontent a-t-il ajouté.

« En deux ans, la CODECOM a fait un effort volontariste remarquable dans le domaine économique avec la réhabilitation de deux bâtiments industriels, alors que dans le même temps la Ville perd une centaine d'emplois industriels ».

Le Maire a informé le Conseil Municipal du retard dans la construction du collège, par suite des rigueurs de l'hiver. L'ouverture du nouveau collège est prévue en janvier 2007.

COMPTE-RENDU DU LUNDI 24 AVRIL 2006

ARRETE A L'UNANIMITE, le projet de révision du POS, transformé en Plan Local d'Urbanisme de la Commune d'ETAIN.

PRECISE que ledit projet sera communiqué pour avis :

- à l'ensemble des personnes publiques associées
- aux communes limitrophes et aux établissements publics de coopération intercommunale qui en ont fait la demande.

AUTORISE A L'UNANIMITE, le groupement de commande entre la Ville, la commune de WARCQ et l'association foncière de remembrement dans le cadre des travaux connexes au remembrement.

DESIGNE A L'UNANIMITE, Monsieur Jean PICART en tant que délégué titulaire et Monsieur Robert BRUGE en tant que délégué suppléant à la commission d'appel d'offres du groupement de commande.

ACCEPTÉ A L'UNANIMITE, la cession à la Communauté de Communes du Pays d'ETAIN de la parcelle cadastrée section Z n° 67, d'une contenance totale de 88,82 ares, pour l'euro symbolique, en vue d'y installer l'aire d'accueil des gens du voyage.

DECIDE A L'UNANIMITE, de mandater le Centre de Gestion de la Meuse en vue de la négociation et de la souscription pour le compte de la Commune, de contrat d'assurance auprès d'une entreprise d'assurance agréée, pour le personnel affilié à la CNRACL ou à l'IRCANTEC.

MODIFIE A L'UNANIMITE, le tableau des emplois communaux à compter du 1^{er} mai 2006 afin de tenir compte des évolutions de carrière du personnel municipal.

FIXE A L'UNANIMITE, comme suit la rémunération brute du directeur et des animateurs pour le centre aéré 2006 :

Directeur	Rémunération brute calculée sur la base de l'indice majoré 227 pour 4 semaines + ¼ pour la 5 ^e semaine
------------------	---

	Rémunération brute hebdomadaire	Rémunération brute pour 5 semaines
Sous Directeur	190.92 €	954.60 €
Assistant Sanitaire	165.46 €	827.30 €
Animateur diplômé BAFA	146.37 €	731.85 €
Animateur avec 1^o partie BAFA	120.92 €	604.60 €
Animateur non diplômé	103.94 €	519.70 €

FIXE, comme suit la participation des familles :

	Semaine 4 jours	Semaine 5 jours
Pour le 1^{er} enfant	17.00 €	20.00 €
A partir du 2^{ème} enfant	15.00 €	18.00 €
Semaine de cantine	24.00 €	30.00 €

DEVELOPPEMENT DES BIOCARBRANTS ETHANOL ET DIESTER – EN MEUSE

Monsieur le Maire rappelle la nécessité pour le Pays de développer la production de biocarburants – éthanol et diester – afin d'agir contre l'effet de serre, de diversifier les débouchés de l'agriculture et de créer des emplois, dans un contexte de flambée du cours de l'or noir.

Pour ce qui concerne le département de la Meuse, Monsieur le Maire rappelle les délibérations dans ce but de 223 conseils municipaux l'an dernier.

En conséquence, et après en avoir délibéré et **A L'UNANIMITE**, le Conseil Municipal :

SE FELICITE de l'annonce de Monsieur le Premier Ministre au Salon de l'Agriculture d'un quota de 110 000 tonnes de diester en faveur d'Inéos Chlor.

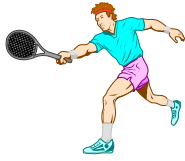
DEMANDE aux Ministres concernés la confirmation écrite de cette annonce.

DEMANDE l'attribution d'un quota supplémentaire de 50 000 à 70 000 tonnes à Inéos et la création d'une unité de trituration qui permettrait de conforter l'entreprise et de créer des emplois.

SOUHAITE que soit examinée dans les meilleurs délais la filière meusienne ligno-cellulose à partir du bois taillis et de la paille, dont les études ont, voici quinze ans démontré la fiabilité, ce qui permettrait, outre la production d'éthanol, le développement des sous produits, aliments possibles pour le bétail et les plastiques biodégradables.

SOUHAITE que soient développées la production et la commercialisation de véhicules flex-fuel fonctionnant à l'E 85, un carburant avec 85% d'éthanol et seulement 15% d'essence d'origine pétrolière.

ASSOCIATIONS



Les beaux jours reviennent ! Vous souhaitez pratiquer le tennis ? Alors, rejoignez le club Tennis Loisir d'Etain.

Vous pourrez jouer sur les deux courts extérieurs, mais le club dispose aussi de créneaux horaires pour l'occupation de gymnase de la CODECOM :

- * le lundi de 18 h à 20 h
- * le vendredi de 16 h 30 à 19 h
- * le dimanche de 9 h à 22 h (excepté le 3^{ème} dimanche de chaque mois de 9 h à 12 h)

Les tarifs restent les mêmes qu'en 2005, à savoir :

- * couple : 50 € + 10 € par enfant
- * adulte : 30 €
- * moins de 18 ans : 15 €
- * étudiant (sur justificatif) : 15 €

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser à :

- * Mr MARCHETTI Jérôme : 03 29 87 23 61
- * Mme ADNET Nathalie : 03 29 87 03 79

UNION SPORTIVE BUZY-DARMONT CYCLISME

ORGANISE
Le samedi 20 mai

Le 16^{ème} prix de la Ville d'ETAIN

Catégories : régionale, féminine, junior
Circuit de 10 km 600 à parcourir 10 fois

Dossards : 13 h 30 à la Mairie

Départ : 14 h 30 à la Mairie

Arrivée prévue vers 17 h 20 place du Champ de Foire

Epreuve également ouverte aux coureurs luxembourgeois, belges et allemands



TEAM PERFORMANCE 55

Nous vous annonçons que Franck GAZIELLO participe au championnat de France d'endurance 2006, assisté par l'équipe championne de l'an passé.

Voici les dates :

- LEDENON les 13 et 14 mai
- CAROLE les 17 et 18 juin
- PAU ARNOS les 29 et 30 juillet
- LEDENON les 5 et 6 août
- NOGARO les 30 septembre et 1^{er} octobre



Il va également rouler avec le Team permanent Classic Motos au Mondial d'Endurance, dans catégorie superproduction-superbike.

La moto Suzuki 1000 GSXR du Team portera le n° 19 à ASSEN aux Pays-Bas le 15 avril, puis les 24 heures du MANS les 22 et 23 avril, SUZUKA au Japon les 29 et 30 avril, ALBACETE en Espagne les 20 et 21 mai, ZOLDER en Belgique les 17 et 18 juin, les 24 heures d'OSCHERSLEBEN en Allemagne les 12 et 13 août et pour finir les 24 heures du Bol d'Or les 16 et 17 septembre.

NOUVEAUTE :

L'association loue des circuits en exclusivité dans toute la France afin d'organiser des journées d'entraînement moto ouvertes à tous pour faire connaître aux motards une autre façon de conduire leur machine en toute sécurité et encadrés par deux pilotes confirmés.

Pour les intéressés, nous avons déjà 14 jours de locations sur différents circuits alors n'hésitez pas à nous contacter pour avoir de plus amples informations.

☎ 06 75 13 80 31

FAX : 03 29 86 35 36

E-MAIL : tp55@tiscali.fr



C.S.A.G. ETAIN

Le club sportif de la base d'ETAIN vous accueille, un grand nombre d'activités vous sont proposées toute l'année :

Musculation, fitness, solarium, sauna, badminton, sports de combat, plongée sous marine, natation, tir sportif, tir à l'arc, squash, encadrement, secourisme, modélisme, multi activités enfants.

Renseignements au service des sports

☎ 03 29 87 82 60

FOIRE AUX PUCES

ORGANISEE PAR L'AMICALE DES
SAPEURS POMPIERS D'ETAIN

DIMANCHE 11 JUIN

Sur la Place du Champ de Foire d'ETAIN
Toute la journée

Videz vos caves, greniers, remises

☎ 06 03 62 05 48 (M. SUARD)
☎ 03 29 87 00 54 (M. BEDESTROFFER)

Buvette et restauration sur place

« CRECHE GALIPETTE ET RIBAMBELLE » CHANGE DE NOM

Suite à son assemblée générale qui s'est tenue le 7 mars dernier, l'association Crèche Galipette et Ribambelle a changé de nom.

Elle se nomme à présent « **Petite Enfance au Pays d'Etain** » et **générera désormais 2 activités** :

- **Le multi accueil** « Galipette et Ribambelle » (déjà existant)
- **Le Relais Assistante Maternelle «Les P'tites Fri-mousses»** (ouverture prévue en septembre 2006)

C'est au cours de cette assemblée générale que le Relais Assistantes Maternelles a été officiellement créé et que les modalités de fonctionnement des 2 activités ont été définies. A savoir :

- Le conseil d'administration de l'association est composé du bureau (Président, Trésorier, Secrétaire) commun aux 2 activités,
- Une commission multi accueil composée principalement de parents,
- Une commission RAM composée d'assistantes maternelles.

Un membre ne peut faire partie que d'une commission et ne siège pas dans l'autre. Chaque activité est indépendante de l'autre avec son propre fonctionnement et son propre financement.

Le recrutement d'une animatrice pour le RAM sera lancé très prochainement.

Un partenariat entre les deux activités permettra d'optimiser au mieux les modes de garde sur le canton.

Le RAM possédera ses propres locaux à proximité de l'accueil périscolaire.

En attendant l'arrivée de l'animatrice du RAM, pour tous renseignements s'adresser à Mme COUTURIER au 03 29 87 15 39.

LE GROUPEMENT ARTISTIQUE DE LA WOEVRE CARREFOUR DE L'ART...

Pour la XXVI^{ème} année, le Groupement artistique de la Woèvre offre à la ville, à son canton, à la région son

EXPOSITION REGIONALE DE PEINTURE, SCULPTURE

SAMEDI 3, DIMANCHE 4, LUNDI 5 juin
A L'HOTEL DE VILLE D'ETAIN
De 9 h-19 h non – stop
Entrée libre

100 artistes dont **25 peintres** de l'école belge de VIRTON exposeront pendant trois jours leurs œuvres.

Tous les genres, toutes techniques, de l'art, de la qualité, en quantité : peinture à l'huile, acrylique, aquarelle, pastel, fusain, mine de plomb, peinture sur soie, sculpture sur pierre, bois, métal, etc.

Il est encore possible de s'inscrire : appeler au numéro de téléphone indiqué plus bas.

Durant les trois jours d'exposition, tous les visiteurs pourront participer à **l'élection des trois coups de cœur du Public** : une urne à l'entrée recueillera les bulletins de vote.

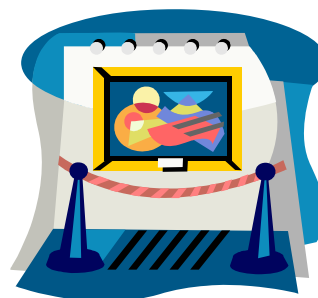
Le dépouillement de ce PRIX DU PUBLIC aura lieu lundi à 18 h 30.

A tous ceux qui cultivent le même passe temps, la même passion que nous ! Venez nous rejoindre !

Le Groupement Artistique de la Woèvre, carrefour de l'art, centre d'initiation, d'apprentissage aux techniques artistiques : peinture huile, soie, sculpture, dessin, pastel, etc.

Adhésion : 10 euros à l'année ; gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans.

Renseignements et inscriptions auprès de Monsieur PRANZETTI : au 03 29 87 03 02, portable : 06 80 12 04 33.



AVIS AUX PRESIDENTS D'ASSOCIATION

Nous vous conseillons de communiquer en Mairie la date de l'assemblée générale de votre association afin d'éviter plusieurs réunions le même jour à la même heure.

Merci.

**L'ÉVENEMENT-SPECTACLE
« DES FLAMMES... A LA LUMIERE »**

**23-24-30 juin
1-7-15-21-22-28-29 juillet 2006**

LE SON ET LUMIERE DE LA BATAILLE DE VERDUN

300 acteurs sur scène – 900 costumes – 1000 projecteurs – des effets spéciaux

Entrez dans le deuxième Son et Lumière de France !

En 1 h 15, le public voit s'enchaîner les événements de la Belle Epoque à la Grande Guerre. Il est le témoin de la vie des tranchées, où les soldats français et allemands partagent le même sort : le froid, la boue, la souffrance ; parfois un peu de répit à l'arrière malgré les nuits hantées par les combats acharnés et souvent vains.

Puis il assiste au drame des civils évacués qui ne trouveront jamais leurs villages. Et enfin la joie de l'Armistice : le bonheur de la Paix retrouvée au prix de millions de disparus, d'invalides, des réfugiés...

Découvrez la bande annonce du spectacle sur le site : www.connaissancedelameuse.com

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Localisation : carrières d'Haudainville, à l'entrée de Verdun
- Accès parfaitement fléché. Parking gratuit sur place
- Tribune numérotée ; sièges coquilles
- Restauration sur place (15 €) sur réservation
- Le spectacle débute à la nuit noire, mais il est conseillé d'arriver entre 21 h 30 et 22 h sur le site

TARIFS :

	Juin	Juillet
ADULTE :	15 €	18 €
JEUNE :	9 €	9 €
ENFANT – 12 ans	gratuit	gratuit
Accompagné des parents		

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

Connaissance de la Meuse – 55100 VERDUN
Tél. 03.29.84.50.00 / Fax : 03.29.84.82.00
connaissancedelameuse@wanadoo.fr

Spectacle soutenu par le Conseil Général de la Meuse, le Conseil Régional de Lorraine, le Ministère de la Défense, Leader +, la Fédération Maginot, l'Entente Franco-allemande, la Fédération Française des Spectacles Historiques, La Poste.

Autres acteurs : CDT Meuse – CRT Lorraine

**« D'UN JOUR A L'AUTRE ... LA CAMPAGNE
SE RACONTE ! »**

25-26 août 1-2/8-9 septembre 2006

La succession de quatre familles dans une maison lorraine, construite grandeur nature, permet de revivre la grande aventure de la ruralité du Moyen-Age à aujourd'hui.

Les grands moments qui ont cadencé la vie de nos campagnes (les semailles, la joie de la fin des moissons, les festivités d'un mariage,...) côtoient les terribles désastres qui ont sévi (la Guerre de Trente Ans, la peste, la famine...).

Puis s'enchaîne la révolution agricole pour terminer par un clin d'œil sur l'agriculture d'aujourd'hui.

Découvrez la bande annonce du spectacle sur le site : www.connaissancedelameuse.com

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES :

- Localisation : dans un site remarquable, le parc du château de Thillombois, entre Bar le Duc et Verdun
- Accès parfaitement fléché. Parking gratuit sur place
- Tribune numérotée
- Restauration sur place (15 €) sur réservation
- Le spectacle débute à la nuit noire, mais il est conseillé d'arriver pour 20 h 30

TARIFS :

ADULTE :	18 €
JEUNE :	9 €
ENFANT – 12 ans	gratuit
Accompagné des parents	

INFORMATIONS ET RESERVATIONS :

Connaissance de la Meuse – 55100 VERDUN
Tél. 03.29.84.50.00 / Fax : 03.29.84.82.00
connaissancedelameuse@wanadoo.fr
www.connaissancedelameuse.com

LES ECOLES DANS LE CANTON

L'Association ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI a décidé, une nouvelle fois, de reporter en 2007 l'Exposition sur le thème « LES ECOLES DANS LE CANTON D'ETAIN ».

Deux raisons ont amené à ce report : le nouveau collège d'Etain ne sera totalement terminé qu'au printemps de l'année 2007 et la rédaction du livre que nous souhaitons éditer sur ce thème demande un peu plus de temps.

Cette décision nous donne une année supplémentaire pour rechercher des photographies de classes.

L'Association collecte donc tous documents et photographies sur les écoles du canton et surtout **toutes les photos de classes** même les plus récentes.

Nous en ferons une copie puis restituerons les originaux à leur propriétaire.

Vous pouvez contacter l'un des membres du Bureau (Mmes PICART, CORDEBAR, ROGIE ou MEILLIER ou MM. MINARIE, MEILLIER, GLAD...).

Merci.



La saison 2005 – 2006 arrive bientôt à sa fin. Pour finir l'année en beauté un gala de clôture aura lieu le samedi 10 juin à partir de 15 H à la salle des Fêtes.

Au cours de ce gala ce sont principalement les enfants des cours du mercredi qui auront le plaisir de présenter leurs productions de l'année.

Quelques chorégraphies de step adultes viendront agrémenter ce spectacle.

Afin de permettre à plus d'enfants de venir rejoindre leurs camarades dans nos cours de gym, nous avons décidé de baisser avantageusement le montant de la cotisation annuelle des cours enfants qui passe ainsi de 95 € par an à **55 €** par an, dès la rentrée de septembre 2006.

De plus les enfants bénéficiaires de l'allocation de rentrée scolaire pourront profiter d'une réduction supplémentaire dans le cadre des coupons sports de Jeunesse et Sports. Pour tous renseignements Mme Florence LEPEZEL 03 29 87 25 26

Nous espérons vous voir nombreux pour applaudir nos petits sportifs le 10 juin.

Bien cordialement
La Présidente

Mme Sylvette KEBAILI 31 avenue De Gaulle 55400 ETAIN
Tel. 03 29 87 09 82

FETE ANNUELLE DU GROUPE ST MARTIN DES SCOUTS UNITAIRES DE FRANCE



SAMEDI 10 JUIN 2006
à partir de 19 heures
Au Pavillon François Verdun
Rue de la Maternité à ETAIN

Vous êtes invités à venir prendre l'apéritif qui sera suivi du **méchoui** traditionnel (mouton et porc) accompagné de saucisses, merguez, etc...

Avec une animation façon « Scouts » et une veillée autour du « feu de camp », les jeunes scouts « **toujours prêts** » vous promettent une bonne ambiance.

Prix du repas : 15 € pour les adultes
6 € pour les enfants

Inscriptions à faire parvenir pour le **30 mai 2006** au 2 avenue de Gaulle 55400 ETAIN 02 29 87 20 24 ou le samedi après-midi de 14 h 30 à 17 h au pavillon François Verdun.



CENTRE SOCIAL ET CULTUREL
RUE DES ECOLES 55400 ETAIN
☎ 03 29 87 21 41

ACTUALITES AU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL D'ETAIN

1. FETE ANNUELLE

Le Centre Social et Culturel vous invite à sa fête annuelle le **dimanche 21 mai 2006** sur le thème des Antilles.

A midi : repas antillais avec animation musicale (sur réservation). 15 € le repas pour les adultes, 3 € de 4 à 12 ans et gratuit pour les moins de 4 ans. A 15 H : animations, danses, loterie.

Le Samedi 20 mai à 17 H : inauguration de l'expo avec pot d'accueil : punch antillais ou cocktail sans alcool, dégustation d'accras et gâteaux..... (2 € , gratuit pour les personnes inscrites au repas).

2. LE CENTRE SOCIAL ET CULTUREL ORGANISE EN ETE

Quatre Centres de Loisirs sans Hébergement à Herméville, Damloup, Foameix, Buzy et Rouvres du lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet. Inscription à partir du 5 juin au centre social.

3. CARREFOUR EMPLOI

Permanences de Carrefour Emploi : Lundi, Jeudi, Vendredi de 9 H 30 à 12 H et les après-midi sur rendez-vous.

Vous avez libre accès à Internet pour vos recherches d'emploi, les annonces ANPE sont affichées et remises à jour tous les vendredis, vous pouvez prendre rendez-vous avec Christine pour des rédactions de CV ou de lettres de motivation.

4. LA REPRISE DES ACTIVITES DU CENTRE SOCIAL ET CULTUREL

Elle se fera à partir de début septembre et s'échelonnera sur tout le mois :

maintien en Forme, yoga, atelier bois, atelier broderie crochet, atelier couture, atelier informatique, atelier danses de salon, chorale, atelier anglais, groupe famille et vie quotidienne, centre de loisirs des mercredis, scrabble, ara.

La bibliothèque ferme le samedi 29 juillet et ouvre le lundi 6 septembre.

Les prochains concours de tarot auront lieu les : 14 octobre, 25 novembre 2006 et les 13 janvier, 10 février, 10 mars 2007.

CROIX ROUGE FRANCAISE
Délégation des cantons d'Étain et de Spincourt

« Donner c'est agir », pour transformer vos dons en actions de solidarité tout au long de l'année, les bénévoles Croix Rouge vous sollicitent :

LES SAMEDI 20 ET DIMANCHE 21 MAI 2006
QUÊTE NATIONALE SUR LA VOIE PUBLIQUE

Merci d'avance à tous ceux qui feront un geste généreux.

Les sommes collectées restent dans notre délégation et sont utilisées pour la solidarité envers les familles les plus démunies de nos cantons.

Des tronc vous seront présentés, certains seront déposés chez les commerçants ou encore, vous pouvez envoyer votre don à CROIX ROUGE d'ÉTAIN Boite Postale 13 55400 ÉTAIN.

Pas d'interruption pour la solidarité de proximité !

L'aide alimentaire, les dépannages, l'accueil et l'écoute se font toute l'année dans notre local, comme les permanences du vendredi de 10h à 11 h 30, 2 rue Lataye, Étain.

La générosité face aux catastrophes internationales ne doit pas nous faire oublier que la précarité augmente dans notre voisinage ! La quête finance les actions locales.

Toutes les sommes versées lors des campagnes nationales restent affectées à la cause pour laquelle elles sont collectées et sont utilisées par les instances nationales pour gérer l'urgence humanitaire ;

Par exemple, les sommes récoltées dans l'immense élan de générosité envers l'Asie après le tsunami sont en réserve sur un compte «solidarité Séisme Asie » et, sont utilisées dans le suivi des actions d'aide et de reconstruction programmées sur 5 ans pour apporter, au delà de l'aide d'Urgence qui fut indispensable pour la survie, une aide durable et efficace à la remise en marche des infrastructures (surtout sanitaires et sociales) indispensables à la vie quotidienne des familles les plus touchées, les plus vulnérables et à leur réinstallation stable; au redémarrage de la vie économique et sociale. Pour en savoir plus : <http://asie.croix-rouge.fr>

Le secourisme en Meuse : La Croix Rouge organise des activités d'initiation et des **sessions de formation aux premiers secours**, avec des moniteurs qualifiés pour vous faire acquérir « les gestes qui sauvent » et votre diplôme d' A.F.P.S. Elle est qualifiée pour les postes de secours lors des manifestations publiques. Renseignements au 03 29 91 01 18. ou dans la délégation.

Pour continuer à lutter contre la souffrance et la précarité, améliorer le quotidien des plus vulnérables, redonner un peu d'espoir et de dignité, nous avons besoin de dons et de bénévoles.

Si vous souhaitez participer à une action particulière, précisez-le et adressez vous à :

Croix Rouge - B.P.13 - 55400 ÉTAIN. Un reçu fiscal sera adressé pour vos dons.

OFFICE DU TOURISME DU PAYS D'ÉTAIN

31 rue Raymond Poincaré 55400 ÉTAIN

Tél. et Fax : 03 29 87 20 80

E-mail : otsi.etain@tele2.fr

L'Office du Tourisme est ouvert **tous les jours de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30** (fermeture exceptionnelle le lundi et vendredi matin).

Jusqu'au 2 juin, nous avons le plaisir d'accueillir M. BALOSSO avec des **photographies sur le thème « le végétal et l'insolite »**.

Lors du passage du circuit de Lorraine à ÉTAIN, nous tiendrons un stand.

Du 3 au 30 juin, M. THOUVIGNON viendra exposer ses **œuvres sculptées**. Venez les découvrir.

Nous sommes à votre disposition pour tout renseignement concernant la région Lorraine ou toute la France. Vous pouvez venir chercher les nouveaux documents, guide pratique Meuse, guide des manifestations.

Le dimanche 2 juillet, comme les années passées, nous organisons le « **rendez-vous des poupées** », avec cette année, une nouveauté, les producteurs du terroir et les artisans y seront associés. Cette manifestation se déroulera de 9 h à 18 h sur la place de l'Hôtel de Ville et dans les salles de la Mairie. Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez nous contacter au 03 29 87 20 80.

SECOURS CATHOLIQUE
CARITAS FRANCE

ACCUEIL FAMILIAL DE VACANCES :
URGENT

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour rejoindre l'équipe d'encadrement qui organise les séjours des enfants en famille d'accueil.

Cette action consiste à confier à des familles durant leurs vacances d'été, des enfants entre 6 et 12 ans qui vivent des difficultés matérielles, affectives, psychologiques ou morales.

Ces séjours permettent aux enfants de s'épanouir dans un cadre de vie différent, en leur donnant la possibilité d'accéder à un temps privilégié de détente et d'échanges tout en respectant leur milieu de vie habituel.

Le rôle de ces bénévoles est de faciliter le départ d'enfants en allant :

- ⇒ rencontrer les enfants et leur famille
- ⇒ Rencontrer les familles d'accueil
- ⇒ Constituer des dossiers d'inscription avec chacune des familles
- ⇒ Faire le suivi des séjours

Ceci en lien avec l'équipe locale du Secours Catholique et les autres responsables en Meuse.

Si vous désirez vous joindre à nous, contactez Mme Cécile CALAME au 03 29 87 12 66.

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI

présente

MEMOIRE RELIGIEUSE EN PAYS d'ETAIN

Les 4 et 5 juin 2006

Salle des Fêtes 9 h - 19 h

Entrée gratuite et buvette

Inauguration le 3 juin à 18 h

Au XX^e siècle, les cérémonies religieuses étaient fréquentes, la participation très importante.

Outre les communions, il y eut des missions, des congrès eucharistiques, les Fêtes Dieu, les bénédictions d'églises et de cloches, les processions...

De ces fêtes nous restent quelques témoignages et beaucoup de photographies, les plus nombreuses étant celles des Professions de Foi.

Les habitants du canton pourront s'y retrouver ou chercheront leurs parents et grands-parents.

Nous rencontrerons aussi les personnalités qui ont marqué la vie des Stainois. On se souvient de Monsieur JACQUES, dernier « Suisse » de la Meuse, Madame HUART sonneuse de cloches, du Doyen BOURLIER qui a marqué son époque ou du Doyen BERTIN si généreux et d'une gentillesse remarquable.

L'Exposition rassemblera plus de 600 photographies et documents présentés sur plus de 100 cadres.

Une petite partie de cette manifestation sera consacrée au 20^e anniversaire d'Etain d'Hier à Aujourd'hui.

Avec le concours du Conseil Général de la Meuse et de la Ville d'ETAIN.

ETAIN D'HIER A AUJOURD'HUI FETE SES 20 ANS

L'exposition retraçant l'évolution, les actions, les productions de l'association depuis 1986, année de sa création sera présentée

**dans le hall de l'Hôtel de Ville
du 10 juillet au 2 septembre
aux horaires d'ouverture de la Mairie
(de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h)**



« N'ETAIN PAS LE SON »

Bravo pour ce festival original, créatif, jeune, plein de dynamisme et d'avenir.

Les groupes (15 au total) ont pu se comparer et jouer pendant plus de 10 heures selon un ordre précis et respecté. Chaque groupe a fait ses mises au point très scrupuleuses (son, micro, entrées, sorties, basses...).

Les fans (ils étaient plus de 400) se regroupaient dans la salle prévue et commentaient en connaisseurs, les acteurs du groupe, son passé, ses progrès et même sa formation musicale (certains suivent des cours au conservatoire).

Bravo pour l'organisation générale de ce mini festival. Les rues sont fermées et l'accès aux salles se fait facilement au gré des envies. Merci aux Stainois et à OSMOSE d'être porteur de cette initiative.

Beaucoup de jeunes musiciens ont remercié la Mairie de leur donner ainsi l'occasion de se produire, de se comparer et aussi de mieux se connaître.

Dans le cadre **du développement musical et orchestral**, cette initiative complète avec bonheur le travail assidu du CEMDO, de l'Harmonie Stainoise et des chorales du canton. Elle conforte aussi les Elus dans leur volonté de promotion et de soutien.

N'oublions pas qu'on parle de plus en plus sérieusement du complexe culturel et touristique.

En attendant, bon vent à **OSMOSE** et aux autres groupes. A quand le CD ?

« De la musique avant toute chose, et pour cela préfère l'impair... » comme disait Verlaine.

Paul KRUGLER



UN NOUVEAU DIRECTEUR DE LA MUSIQUE

Après Laurent DEFFAUX, le nouveau Directeur du CEMDO du Pays d'ETAIN est en poste depuis le 1^{er} mars.

Il s'agit de Yann RUTILI, originaire d'AUDUN LE TICHE.

Yann RUTILI est titulaire d'un diplôme d'Etat de formation musicale et professeur de piano.

Bienvenue à Yann dans la Ville.

VENEZ DECOUVRIR LE SCRAPBOOKING

**PORTES OUVERTES A L'OFFICE DU TOURISME D'ETAIN
SAMEDI 20 MAI 2006 DE 13 H A 17 H 30**

C'est un nouveau loisir créatif que l'on voit fleurir partout en Europe et qui a comme particularité de concerner une matière vivante et riche en émotions : **vos Photos**.

Qui ne s'est jamais senti coupable de laisser s'entasser des cartons entiers de photos faute de temps et de motivation pour les ranger dans des albums ?

Le scrapbooking a pour vocation de vous aider à coller vos photos autrement, à faire de vos albums de véritables « livres de vie » qui racontent votre histoire et votre personnalité et en seront les témoins auprès de générations futures. Un héritage bien précieux pour notre famille.

Tout cela fait du scrapbooking un loisir créatif très particulier. Autour d'une table de scrap, autour d'un album, des histoires se racontent, des souvenirs resurgissent, des liens se tissent, des racines se transmettent...l'émotion est toujours présente et la joie de partager le souvenir de moments heureux.

AVANT



APRES



Le scrapbooking vous permet de réaliser des albums que l'on personnalise de manière attrayante, originale et artistique intégrant un plus grand nombre de photos.

Le scrapbooking vous invite à réaliser des albums vivants qui racontent votre histoire ! Et pourquoi pas en faire un joli cadeau... !

PRESENTATION

Par des techniques simples et astucieuses, je vous aide à classer, conserver vos photos et animer vos souvenirs.

Il convient, pour réaliser une page d'album, de sélectionner des photos sur un thème précis, d'en tracer un plan de disposition avant de les découper puis de décorer et légèrer l'ensemble...

Les résultats sont admirables qui magnifient les photographies. D'autant que l'ambiance est conviviale à souhait, et que l'atelier devient lieu de rencontres et d'échanges. Si bien qu'est apparu le nom de « scropines », de « scrap » et « copines », pour exprimer la passion commune qui les anime.

En adoptant cette façon de mettre en page vos photos, les albums deviennent agréables à remplir, agréables à montrer... Faire un album original et personnalisé devient un loisir créatif !

Cela fonctionne sous forme d'atelier organisé chez vous ou chez moi. Il suffit de réunir 4 à 6 personnes qui viendront chacune avec leurs photos ainsi qu'une paire de ciseaux.

Au cours de ces ateliers, chacun aura la possibilité de réaliser une page d'album au moyen de techniques qui vous seront expliquées et en utilisant du matériel fourni par Christine animatrice pour la société AZZA : cutters droits, ciseaux spéciaux dont les petits ciseaux à détourer, gabarits, pochoirs, tampons décoratifs, perforatrices aux formes variées, auto collants, crayons effaçables, stylos et feutres de couleurs...et des livres de présentation pour donner des idées, des techniques, des astuces et des conseils.

L'atelier dure 2 heures 30. La participation de 10 euros par personne pour un atelier découverte et 15 euros pour un atelier de perfectionnement, matériel compris.

Un atelier AZZA c'est un moment de détente entre amis, c'est faire découvrir à chacun le plaisir de personnaliser ses albums, c'est l'occasion de rattraper ses photos en retard ! C'est toute la nouveauté et la force d'AZZA.

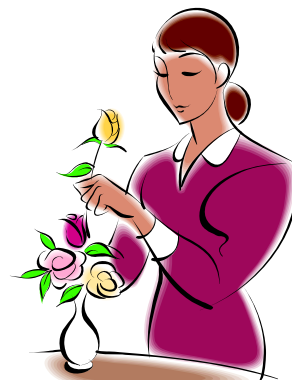
Si le concept vous intéresse venez me rendre visite à l'office du tourisme face à la Mairie d'ETAIN le samedi 20 Mai de 13 h à 17 h 30, ou si vous désirez un renseignement, contacter Christine MASSON au 06 72 90 15 47 ou par e-mail : kikima@cegetel.net

BONNE FETE A TOUTES LES MAMANS

Compte tenu du pont de l'Ascension, les classes vaquent du 25 au 28 mai.

L'école maternelle « Le Petit Prince » a décidé de reporter au **samedi 17 juin la fête des mamans et celle des papas**.

En conséquence, la distribution des roses aura lieu le samedi 17 juin à l'école maternelle « Le Petit Prince ».



UNION SPORTIVE ETAIN-BUZY



CATEGORIE DEBUTANTS :

C'est avec un état d'esprit axé sur la découverte et non la compétition que nos 25 petits débutants ont participé à 17 rassemblements organisés par le district Meuse et à 5 tournois soit en salle ou sur gazon.

Cette régularité aux entraînements ou match est le fruit d'un travail sérieux les mercredis et les samedis.

Le comité tient à en remercier les acteurs que sont Jérémy CARETTE, Thierry DOBROWOLSKI, Charles BANAS et bien sûr les parents pour leur implication.

CATEGORIE POUSSINS :

Entraînés chaque mercredi par Christophe ZANTE et Jérémy, cette jeune équipe est en constante progression. La deuxième partie du championnat s'est jouée avec plus de sérénité et les gamins ont pu se faire plaisir.

CATEGORIE BENJAMINS :

Dans la continuité de la phase automne, cette équipe entraînée par Christian LODI est actuellement 1^{ère} de son groupe devant St MIHIEL.

SENIORS :

Les objectifs définis en début de saison sont atteints puisque le maintien est d'ores et déjà assuré pour les deux équipes.

L'équipe A est actuellement classée 5^{ème} dans le groupe de 1^{ère} Division et l'équipe B 6^{ème} en deuxième division.

SECTION ARBITRAGE :

Cette activité est de moins en moins prisée par les jeunes et il est clair que sans arbitre, il n'y aura plus de rencontres.

N'ayant plus d'arbitre officiant pour notre club nous avons dès notre arrivée, élaboré un plan d'action qui nous permet d'en compter deux à ce jour.

En effet M. BROCHERAY qui arbitre en ligue et M. BOURGER jeune arbitre ont intégré notre effectif.

ORIENTATION 2006/2007 :

La saison 2005/2006 arrivant à son terme nous devons dès maintenant préparer la saison prochaine.

Informations : Les inscriptions se dérouleront la deuxième semaine de septembre.

Catégories :	Débutants	1999/2000/2001
	Poussins	1997/1998
	Benjamins	1995/1996
	-13 Ans	1993/1994

DES JEUNES ENTREPRENANTS :

Sous l'initiative d'une poignée d'adolescents, nous avons été sollicités pour constituer une équipe de -18 ans.

Après une première réunion de travail, nous avons pu remarquer que ces jeunes étaient très motivés. Si la liste est déjà composée de 14 noms, il est nécessaire que **l'effectif se porte à 18 ou 20 jeunes.**

Pour les jeunes nés en 1991/1990/1989/1988 souhaitant rejoindre ce groupe, ils peuvent dès maintenant

nous contacter au 03 29 87 00 89 ou 03 29 87 00 33.

MANIFESTATIONS :

- ◆ Le tournoi inter sociétés se déroulera le 25 juin 2006.
- ◆ 13 juillet : feu d'artifice. L'USEB assurera la restauration et la buvette.

Toujours impliqués dans les différentes manifestations, les bénévoles de l'USEB apporteront leur aide lors de la retransmission de la coupe du monde et participeront au déroulement de la plage.

PROJET :

Soucieux d'améliorer les infrastructures nous avons avec MM. LIEGEOIS ET PANAROTTO développé un chantier pédagogique.

Ce n'est pas moins de dix jeunes qui chaque semaine, nettoient, poncent et peignent la main courante et la tribune. Le bois et la peinture seront financés par le club.

Le Président,
Michel BEAUCHET

COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2006



RETRANSMISSION EN DIRECT SUR ECRAN GEANT

SALLE BRASSE ET FOCOSI

ENTREE GRATUITE

ORGANISEE PAR LE C.L.S. D'ETAIN
RENSEIGNEMENT : 06 17 52 89 29

LES DATES DES PROJECTIONS SERONT
PRECISEES AU FUR ET A MESURE DES
TRANSMISSIONS SUR LES PORTES
DE LA SALLE BRASSE ET FOCOSI

**APRES CHAQUE PROJECTION, TIRAGE AU SORT
GRILLES DE PRONOSTICS, LOTS A GAGNER**

GROS LOT POUR LA FINALE

BUVETTE ET RESTAURATION SUR PLACE



VIE PRATIQUE

CENTRE DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (C.L.S.H.)

Le centre fonctionnera du **lundi 10 juillet au vendredi 11 août** 2006 inclus. Les **enfants de 4 à 14 ans** seront accueillis de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h avec **possibilité de journée continue** pour ceux qui le souhaitent.

Un **accueil** de 7 h 45 à 9 h 30 et de 17 h à 17 h 30 est possible moyennant **8 euros par semaine et par enfant, pour la semaine de 4 jours et 10 euros par semaine de 5 jours.**

INSCRIPTIONS :

Elles pourront être prises à la semaine. Toutefois l'attention des parents est attirée sur le fait que les réinscriptions pour d'autres semaines ne sont pas automatiques. Elles ne pourront se faire que si des places sont encore disponibles.

PARTICIPATION DES FAMILLES :

* SEMAINE DE 5 JOURS

- 20 € pour le 1^{er} enfant
- 18 € à partir du 2^{ème} enfant

* SEMAINE DE 4 JOURS

- 17 € pour le 1^{er} enfant
- 15 € à partir du 2^{ème} enfant

Les frais de repas et de surveillance du temps de midi seront facturés à raison de :

- 30 € pour les semaines de 5 jours
- 24 € pour la semaine de 4 jours

Le programme pédagogique sera établi avec l'ensemble des animateurs très prochainement, puis transmis à Jeunesse et Sports. Un exemplaire sera remis aux parents lors de l'inscription.



Marie-Thérèse CUCINI,
Adjointe

BRUITS DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, débroussailluses, perceuses, raboteuses, scies... etc, ne **sont autorisés qu'aux horaires suivants** :

- ⇒ Du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 20 heures
- ⇒ Les samedis de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures
- ⇒ Les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures

L'ART DU CIRQUE AU SERVICE DES SAVOIRS A L'ECOLE ELEMENTAIRE

Dans le cadre du projet cirque intitulé « L'art du cirque au service des savoirs », les classes de CE2 et CM1 de l'école élémentaire d'ETAIN ont présenté leur spectacle le vendredi 14 avril à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Les 90 élèves des classes de Mme JACOT, M. JACOT, M. TAHRI et M. VUILLOZ ont travaillé quatre mois durant, en collaboration étroite avec le Persé Circus de VERDUN, représenté par M. Pascal BISTER, son Président et M. Kévin SCHUMANN, intervenant chevronné de cette école de cirque.

Ils se sont initiés ou perfectionnés dans les différentes disciplines proposées : acrobaties, fil de fer, jongleries, monocycles, diabolos, boules et assiettes chinoises ou encore rouleaux américains.

Discipline, rigueur, concentration et persévérance ont été nécessaires pour relever le défi de monter un beau spectacle en si peu de temps à toutes nos chères têtes blondes.

Mais la plus belle récompense pour ces élèves est sans nul doute le fait d'avoir réussi à impressionner toute l'équipe éducative et surtout leurs familles venues nombreuses à ce spectacle.

Un grand merci à eux pour ces magnifiques instants et ce moment de rêve.

QUOI DE NEUF A ETAIN ?

- ⇒ **Pavillons et chalets du Labrador** : une unité de fabrication de chalets en bois s'est installée 88 bis avenue du 8^{ème} BCP ☎ 03 29 83 68 71. Cette entreprise dirigée par M. Bruno MARTIN emploie 12 salariés (production, commercialisation et montage).
- ⇒ **Le fil dans l'aiguille** : depuis peu, un magasin de couture s'est ouvert au 10 avenue Prud'homme Havette. Horaires : du lundi au vendredi de 14 heures à 18 heures 30 et le samedi de 9 heures à 12 heures. ☎ : 06 71 90 64 42.
- ⇒ Prochainement ouverture **de la pizzeria « La Sicilia »** 8 rue Raymond Poincaré, dans l'ancienne pharmacie du centre.
- ⇒ Monsieur Guy COLLOMB, **pédicure-podologue** a cessé son activité. Son successeur est Monsieur Olivier RIMBERT qui exerce au même cabinet, 17 rue Thiers à ETAIN ☎ 03 29 87 18 52.

NOUVELLE CAMPAGNE CONTRE LES ABANDONS D'ANIMAUX

« Et toi... en vacances, tu nous emmènes ? »

Avec le retour des beaux jours, revient inévitablement la saison des abandons d'animaux. Sitôt les fêtes de Pâques passées, les associations de protection des animaux de toute la France constatent un afflux massif d'animaux abandonnés. Pour un motif réel ou futile, victimes d'un caprice ou d'une mode, chiens et chats deviennent subitement indésirables dans leur foyer. C'est surtout à cause des vacances qui se profilent que bon nombre de propriétaires reculent devant leurs responsabilités. Afin de ne pas aggraver la détresse de ces animaux délaissés, beaucoup de refuges, malgré leur effectif surchargé, acceptent immédiatement leur entrée pour leur épargner un abandon sauvage, au bord d'une route ou dans un bois.

Bien sûr, les S.P.A. de France mettent tout en œuvre pour assurer les soins, la nourriture, un toit et un avenir à ces animaux. Elles sont soutenues également par la Confédération des S.P.A. de France qui lance dès le printemps une nouvelle campagne nationale pour inciter les propriétaires à **partir en vacances avec leurs animaux**. Mais elles ont besoin aussi du soutien des amis des animaux pour faire face à cet afflux de pensionnaires.

Vous pouvez vous procurer l'autocollant de l'été 2006, vendu 2 € dans la plupart des S.P.A. au profit des animaux abandonnés. Chaque autocollant vendu représente une journée de nourriture pour un animal. L'accroche du visuel symbolise le doute. Depuis de très nombreuses années, ce visuel est réalisé gracieusement par le peintre animalier Alain ROLLAND, fervent ami des animaux.

Ce message relayé par des centaines de commerçants, de mairies, d'afficheurs et de médias s'accompagne d'informations utiles pour aider les maîtres à organiser leurs déplacements avec leurs compagnons. Vous pouvez sur demande accompagnée d'un règlement de 1,50 € obtenir la liste des formalités sanitaires requises pour le passage d'un animal aux frontières ou demander une liste des plages et campings acceptant les animaux. La liste des principales chaînes d'hôtels sera adressée gratuitement sur demande écrite accompagnée d'une enveloppe timbrée à vos nom et adresse.

Rappelez-vous : votre animal fait partie de votre famille ! L'abandonner est une lâcheté.

**CONFEDERATION NATIONALE DES
S.P.A. DE FRANCE
B.P 2066
69226 LYON CEDEX 02
Tél : 04 78 38 71 85
Minitel : 3615 SPAFRANCE
Site internet : www.spa.france.asso.fr**



RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

LUNDI 3 ET MARDI 4 JUILLET

**SORTIR LES OBJETS LE
DIMANCHE 2 JUILLET AU SOIR
MERCI**

HEBERGEMENT TEMPORAIRE ET ACCUEIL DE JOUR A LA MAISON DE RETRAITE LATAYE

ACCUEIL DE JOUR :

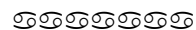
La Maison de Retraite dispose de **2 places d'accueil de jour**.

L'accueil de jour est un mode de prise en charge à la journée, sans hébergement et offrant des activités et un repas, pour les personnes dépendantes vivant à domicile.

Cet accueil est conçu pour soutenir les aidants familiaux, professionnels ou bénévoles et leur permettre de s'absenter la journée.

L'accueil de jour se fait du lundi au vendredi de 9 heures à 17 heures.

Le tarif journalier 2006 est de **16.89 €** quel que soit le degré de dépendance de la personne accueillie.



HEBERGEMENT TEMPORAIRE :

La Maison de Retraite Lataye a également mis en place **2 lits d'hébergement temporaire**.

Cet hébergement s'adresse aux personnes âgées dont le maintien à domicile est momentanément compromis du fait d'une situation de crise (isolement, absence des aidants, départ en vacances, travaux dans le logement...).

Il permet également de servir de transition avant le retour à domicile après une hospitalisation.

La durée de cet hébergement doit être comprise entre une semaine et un mois et peut être renouvelé de manière non consécutive trois fois par an.

Tarifs journaliers 2006 : Ils varient en fonction de la dépendance de la personne âgée soit de **43,09 € à 53,57 €**.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez contacter le secrétariat de la Maison de Retraite du lundi au vendredi **Tél. : 03 29 87 12 81**.

